



Communiqué du 4 septembre 2019

## À tous les actionnaires et résidents

### Méchoui

Le méchoui aura lieu ce 28 septembre 2019. Une réservation est requise et les frais de participation sont de 20\$ par personne (*non remboursable après le 20 septembre*). Nous devons limiter à 75 le nombre de participants.

Nous vous transmettons en pièce jointe le menu du méchoui préparé par notre traiteur usuel (Leblanc de Laprairie) ainsi que le formulaire d'inscription.

Si vous ne pouvez vous présenter aux sessions d'inscription (les 11 et 18 septembre) vous pouvez demander à un ami ou voisin de déposer votre formulaire et paiement. Une limite de 4 inscriptions simultanées sera mise en place. Nous vous attendons à cette belle activité

### Préparation du budget

Le conseil est en train de préparer le prochain budget et sa liste de projets d'investissement qui seront présentés à la prochaine assemblée générale du 23 octobre 2019. Si vous avez des suggestions d'investissements ou autres, c'est le temps d'en faire part à l'un des membres du conseil ([conseil@villageliberte.net](mailto:conseil@villageliberte.net)).

### Assemblée générale du 23 octobre

La prochaine assemblée annuelle générale aura lieu le 23 octobre 2019 au Club-House à 19h00. Votre présence est importante. Vous recevrez vers le 10 octobre l'avis de convocation et les documents afférents en format par la poste et en format électronique par courriel.

Nous attirons votre attention sur :

- La **remise d'une procuration** : Si vous ne pouvez participer à la rencontre : vous trouverez en pièce jointe le formulaire de procuration. Vous pouvez le remplir en désignant un autre actionnaire ou résident pour vous représenter et le déposer dans la boîte du Bureau dans le vestibule. **Toutes les procurations antérieures ne sont plus valides.**
- Le **dépôt de candidature** : Trois (3) postes d'administrateurs seront en élection cette année. Si vous désirez postuler pour l'un de ces postes, vous pouvez en faire part à notre gestionnaire dès maintenant ou lors de l'assemblée générale du 23 octobre.
- L'**inscription d'un sujet à l'ordre du jour** : Si vous désirez mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale un sujet ou une question, vous pouvez le faire dès maintenant en transmettant votre demande à notre gestionnaire. Une telle inscription d'avance vous permettra d'obtenir la meilleure réponse et la plus complète.

### Avis de recherche de photographies

Nous sommes à la recherche de photographies prises **lors de la construction** de notre village. Si vous en avez, vous pouvez les transmettre en format électronique à notre gestionnaire ou les déposer dans la boîte du bureau dans le vestibule en indiquant bien vos coordonnées afin que l'on vous les remette après les avoir numérisées.

Ces photos serviront à la décoration de notre salle de conférence. Et elles seront disponibles sur notre site WWW.

## **Reprise de la présentation sur le lieu historique du Village : le fort de St-Lambert**

Vous avez manqué la présentation (de septembre 2018) sur l'origine de la croix de chemin à la limite de notre village et sur sa signification. Mais vous avez par la suite appris que vous demeurez sur un lieu historique méconnu de Brossard.

Elle sera reprise le 15 octobre prochain à la Prairie par la Société d'histoire de Laprairie-de-la-Magdeleine (voir le site : <https://shlm.info/conferences/>). Pour financer les activités de cette société, il y a un léger frais d'inscription.

## **Oktoberfest : concours gâteau de carottes**

Le 31 octobre se tiendra notre beau-jeudi sous le thème de l'Oktoberfest. Une nouveauté cette année : un concours pour le meilleur gâteau aux carottes.

C'est bien connu, tous ceux et celles qui font ce gâteau possèdent la meilleure recette. Alors pour trancher la question, nous vous invitons à faire valoir votre recette lors du souper de l'Oktoberfest.

SVP aviser Richard Bourdeau ([rrbourdeau@gmail.com](mailto:rrbourdeau@gmail.com)) que vous apporterez votre gâteau, une dégustation à l'aveugle sera organisée pour déterminer quel est le meilleur gâteau.

Alors à vos fourneaux!

## **Déplacement du piano**

Un petit rappel. Afin de bien protéger les lèbres (*l'espace entre deux lattes*) du nouveau plancher flottant et les pattes du piano qui ne sont plus sur des roulettes, il est interdit de déplacer le piano. Vous pourriez être tenu responsable des dommages causés au plancher et au piano.

## **Prochaines activités**

Notez à votre agenda les prochains rendez-vous:

- Samedi 28 sept. 2019 (\$\$)      **Méchoui** avec service traiteur (18h00 à 21h00)
- Mercredi, 23 octobre 2019      **Assemblée générale 2019** (19h00)
- Jeudi 31 octobre 2019      **Beau-Jeudi 5@7** Oktoberfest avec service de bar à bière
- Jeudi le 21 novembre 2019      **Beau-Jeudi 5@7** avec service de bar
- Samedi 7 décembre 2019(\$\$)      **Party de Noël 2019** avec service de traiteur (18h00 à 21h30)

Au fait, n'oubliez pas qu'un 5 @ 7 est une occasion de se rencontrer, nous ne servons pas de repas complet sauf pour le méchoui, le party de Noël et le brunch des "snowbirds".

Merci

## **Le Conseil d'administration**

### **Contacts :**

le conseil:      [conseil@villageliberte.net](mailto:conseil@villageliberte.net)

Gestionnaire :      [hvlsb@villageliberte.net](mailto:hvlsb@villageliberte.net)

**PJ.**      Méchoui, l'annonce, le menu et la fiche d'inscription  
La procuration pour l'assemblée générale